



Keleier Bodilis



Bulletin municipal : Janvier 2022

Bonne fête de Noël !

Très Bonne Année 2022 à tous !



L'année 2021 se termine ! Il faut malheureusement s'habituer avec les protocoles sanitaires (*gestes barrières, vaccinations*).

Un Joyeux Noël de la part de tous les élus !

C'est important de pouvoir se retrouver en famille et entre amis. Cette année encore les animations communales ont été à notre grand regret annulées. Les décorations et l'illumination du clocher devraient apporter de la gaieté dans le bourg.

Les projets démarrés dans l'année vont s'achever d'ici le printemps prochain :

- ★ La rénovation des retables à l'église (*mai*)
- ★ La buvette et le club house du terrain de football (*juin*)
- ★ Les dernières maisons du lotissement du petit bois et l'allée des calvaires vont démarrer durant l'année.
- ★ Toutes les habitations et les entreprises vont avoir une nouvelle numérotation et un point GPS pour la fin de l'hiver.



Les nouveaux projets !

- ★ Un nouveau lotissement à Croas Ar Sant (*19-20 lots*) disponible à la construction pour 2023.
- ★ L'étude du devenir de l'ancien garage au centre bourg et de l'ancienne maison Quéran.

Bonne année 2022, année de reprise économique, restons optimistes malgré l'inflation.

Bonne année à toutes les nouvelles familles, à tous les bébés de l'année. Bodilis doit rester une commune dynamique avec ses nombreuses associations.

Merci à tous les bénévoles !



Bodilis, notre commune.

Que 2022 vous apporte Santé, Satisfaction, Joies et Bonheur.

Le Maire, Guy Gueguen

Mairie

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

mercredi matin de 8h30 à 12h

Permanence le samedi de 8h30 à 12h

fermée les vendredis 24 et 31 décembre
de 13h30 à 17h00

Permanences élus le maire et les adjoints

reçoivent sur rendez-vous

Agence postale

02 98 68 07 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Levée du courrier : 15h30

Le samedi : 10h30

Médiathèque

02 98 68 25 34

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 10h à 12h

Dimanche de 10h à 12h

fermée les 1^{er} et 2 janvier

Déchetterie

02 98 68 99 99

Du lundi au samedi

8h30 à 12h / 13h30 à 18h

Médecin de garde 15 SAMU

Pharmacie de garde 3237

Pompiers 18 - Portable 112

Gendarmerie 17

**Défibrillateur sur le parking
de la mairie**

Salles et matériel

Réservations auprès de la Mairie

Elu d'astreinte janvier 2022

06 22 46 82 62



Mairie de Bodilis

Tél. : 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Adresse mail :

accueil@mairie-bodilis.fr



Commune de Bodilis

AGENDA DU MOIS

- Le 14 : AG Comité de Jumelage Bodilis/Holbeton, MPT
Cette assemblée permettra de faire le point sur l'année passée et de préparer l'anniversaire des 30 ans de notre association.
- Le 20 : Galette des rois, Club Jeanne d'Arc, MPT.
- Le 28 : AG Les Hauts Bourg, SJA.
- Le 29 : Pot du nouvel an, Amezeien Mechou.

PERMANENCES

Vie Paroissiale

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL, 02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

Temps d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles au pôle arc en ciel (Contact : 02 98 24 97 15)

Entretiens sur Rdv. 02 98 24 97 15.

rpe.paysdelandi@gmail.com

<https://www.facebook.com/rpamlandi>

Maison des Services au Public

France Services, 36, rue Clemenceau Landivisiau

02 98 68 67 60. 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (fermé le lundi AM et à 17h le vendredi)

pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

La plume numérique

avec l'association AGIRabdc.

Permanences à France Services à Landivisiau le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur RDV. 02 98 68 67 60.

Mission Locale Rurale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire. Permanences à France Services à Landivisiau du lundi au vendredi sur RDV, les lundis et jeudis après-midi sans RDV. 02 98 15 15 50

Permanences habitat

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, permanences à France Services à Landivisiau du lundi au jeudi le matin sur RDV. 02 98 68 42 41

d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

ADIL : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement. Permanences à France Services à Landivisiau les 1^{er} et 3^e mercredis après-midi sur RDV. 02 98 46 37 38 adil29@adil29.org

HEOL : Conseil technique sur les économies d'énergie. Nouvelle adresse : 47, rue de Brest à Morlaix. Permanences à la Maison France Services de Landivisiau les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h, sans RDV.

02 98 15 18 08 contact@heol-energies.org

Celtic Interconnector

Permanences à la mairie

- Le 20 décembre de 14h à 17h.
- Le 8 janvier de 9h à 12h.

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en janvier 2006 doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

URBANISME

Dépôts de permis de construire

- QUEMENEUR Gwendal, habitation au lot. du petit bois

ETAT CIVIL

Naissances

- Lyna LEMESTRE, 4 lot. du Petit Bois
- Soën FILY, 1 lot. du Petit Bois



Bodilis Plougar Tennis de Table

Championnat par équipe

Cette année encore, malgré une baisse des effectifs, le BPTT avait engagé 3 équipes en championnat senior. Les compositions des équipes ont été parfois de vrais casse-têtes pour les 3 capitaines, mais aucun forfait n'est à signaler.

L'équipe 1, composée de Nicolas Le Nan, Rémy Le Guernic, Guillaume Dalle, Arnaud Le Floc'h et aidée par Vincent Taloc et Tristan Stéphan, évoluait en D3 et a assuré son maintien avant le dernier match en remportant 2 matchs contre Saint Sève et Landerneau. Les 3 défaites subies par l'équipe l'ont toujours été de manière très serrée dans une poule très homogène. Lors du dernier match, l'équipe fanion a remporté la victoire contre Plouescat, leader de la poule.



L'équipe 2, a marqué des points très rapidement lui permettant de se sauver assez vite. Avec 1 nul contre Landivisiau et 2 matchs remportés brillamment contre Gouesnou et Le Folgoët-Lesneven, Michel Corre, Vincent Taloc, Rodrigue Charles, Christophe Dargent, Louan Picart aidés par Dorian Bizien ont montré qu'ils avaient leur place en D3. Ils terminent 6ème de leur poule. Enfin en D5, Pascal Laboureau, Mickael Bizien, Emeric Brenon, Dorian Bizien et Bruno Creignou, ont réussi une belle première phase dans une poule où 2 équipes ont outrageusement dominé la poule. Avec ces 3 victoires contre Plounévez-Lochrist, Le Folgoët-Lesneven et lors du dernier match contre Plouescat, l'équipe termine 3ème.



Une équipe était également inscrite en championnat

Jeunes. Excepté pour Ethan Bizien, qui avait fait quelques apparitions en championnat les années passées, cette équipe n'est composée que de néophytes : Emma Morvan, Romain Le Vot, Celyan Dassy et Théo Le Floc'h. L'apprentissage a été particulièrement compliqué avec 6 défaites en autant de rencontres. Mais l'ensemble des joueurs a montré de très belles choses et ils progressent vite.



Pour marquer la fin de saison, un tournoi interne de fin d'année sera organisé.

Les inscriptions sont toujours possibles notamment pour les jeunes âgés de moins de 18 ans pour qui le coût de la licence est pris en charge à 100 % par le club.

Contact : Arnaud Le Floc'h - 06 61 93 09 20



Centre de loisirs 3-17 ans

Familles Rurales Bodilis Plougar Plougourvest

L'équipe de bénévoles et animateurs vous souhaite une très belle année 2022 !

Le centre de loisirs sera à « l'espace Simone Veil » de Plougourvest de janvier 2022 à août 2022.

Il sera ouvert les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h45.

Vous trouverez les plannings et les formulaires d'inscriptions sur le site <https://famillesruralesbpp.jimdofree.com/>



De même, toutes les informations relatives à la mise en place du protocole sanitaire sont en ligne sur le site.

Nous sommes joignables par mail : famillesruralesbpp@gmail.com ou par téléphone au : 06 69 93 83 19.

Pour l'année scolaire 2022

Un séjour au ski est organisé pour les ados durant les vacances d'hiver, une vente de crêpes sera organisée au mois de février et la braderie solidaire revient à Bodilis en mars.

Nous récoltons les vêtements en bon état, vous pouvez les déposer à l'espace Simone Veil ou prendre contact avec les animateurs pour un RDV.

Pour ce début d'année l'association organise une vente de galettes.

Les bulletins de commande sont disponibles sur le site :

<https://famillesruralesbpp.jimdofree.com/>





Informations municipales

Restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame

Afin de constater l'avancement de la restauration en atelier, une prochaine visite aux ateliers LE BER est programmée **le mardi 11 janvier à la suite de la réunion de chantier**. D'un point de vue financement, nous avons reçu 2 accords du Conseil Départemental pour 20 000 € et du Conseil Régional de Bretagne pour 21 148,46 €.

Restauration du complexe buvette - club house au terrain de football

2 avenants ont été signés avec l'entreprise QUEINNEC concernant la modification des rideaux de la buvette par des rideaux métalliques avec volets électriques et le démontage du débord de toiture du vestiaire. Après un léger retard, les travaux d'assainissement semi collectif du complexe sportif - Maison Pour Tous ont également débuté. Le Conseil Municipal valide le dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Pacte Finistère 2030 ».

Reprise des passages pour piétons en centre-bourg

Un point est fait sur la reprise des passages pour piétons au centre-bourg afin de donner suite à une réunion en Mairie avec l'ensemble des protagonistes concernés. Le Conseil Municipal se réserve la possibilité d'installer de la signalisation avec un fort impact visuel afin de sensibiliser les automobilistes à la vitesse en centre-bourg. **Une étude va être menée pour étudier les différentes solutions qui peuvent être proposées.**

Projet de remplacement du tracteur des services techniques

La Commission a étudié les besoins des services techniques et validé un certain nombre de caractéristiques techniques à retenir. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de lancer la démarche et la consultation des entreprises.

Projet de futur lotissement communal

La signature d'un compromis en vue d'acquérir une future parcelle pour y réaliser un nouveau lotissement communal doit intervenir prochainement avant que la Commission n'étudie les plans et projet de règlement intérieur, qui devrait déboucher sur le dépôt d'un permis d'aménager dans le courant du 1er trimestre 2022.

Enquête Publique - Projet « Celtic Interconnector »

Présentation d'un rapport succinct de l'enquête Publique par M. Christian LE NAN, Adjoint au Maire. La société RTE et son homologue irlandais EirGrid, sont chargés de la création d'une liaison électrique à courant continu, longue d'environ 575 km (dont environ 500 km en mer), permettant l'échange direct d'électricité entre la France et l'Irlande. Le Conseil Municipal suit l'avis favorable donné par la Commission réunie le 29 novembre dernier. Toutefois elle émet une réserve à cet avis favorable : Souhait de la réalisation d'un état des lieux sur les courants parasites sur toutes les constructions dans un rayon de 100 mètres.

Produit des amendes de police

La Commune a perçu au titre de la répartition du produit des amendes de police la somme de 10 125,17 €.

Projet de Conseil Municipal Jeunes

Mme Isabelle CREIGNOU, Adjointe au Maire fait un point sur le projet de Conseil Municipal Jeunes. Les professions de foi ont été affichées en vitrine à la bibliothèque en vue des élections qui se sont tenues le **samedi 18 décembre dernier dans la salle du Conseil Municipal en Mairie**. Chaque enfant disposait de sa carte électorale pour le scrutin. **9 candidats étaient en lice**. Le dépouillement s'est fait le jour même à la clôture du scrutin. L'installation du Conseil Municipal Jeunes se tiendra le samedi 22 janvier 2022 dans la salle du Conseil Municipal en présence de Graziella MELCHIOR, Députée de la circonscription.

Vidéo Promotionnelle de la Commune

L'entreprise BDC Production est retenue afin de réaliser une vidéo promotionnelle de la Commune. Elle mettra en valeur le patrimoine et les espaces remarquables de notre belle Commune. Le script de la vidéo reste à écrire et à définir.

Rencontre avec les jeunes du 20 décembre 2021

Mme Isabelle CREIGNOU, Adjointe au Maire fait un point sur la tenue de la rencontre avec les jeunes. Seuls 3 jeunes inscrits pour le moment... La municipalité décide de maintenir la rencontre malgré le peu d'inscriptions.

Illuminations de Noël

Les illuminations de Noël ont été allumées une semaine plus tôt compte tenu des circonstances actuelles. Le bourg a donc revêtu ses habits de lumière et de fêtes depuis cette semaine, chaque soir à la tombée de la nuit. Compte tenu du contexte sanitaire, **l'inauguration des illuminations de Noël prévue vendredi 17 décembre a été annulée.**

Noël à Bodilis

Compte tenu de la situation sanitaire, il a été décidé d'annuler pour la seconde année consécutive le Noël à Bodilis, prévu le 26 décembre.

Cérémonie des vœux du Maire

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, et pour la 2^{ème} année consécutive, en accord avec les autres Maires des communes de la CCPL, **il a été décidé d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui devait se tenir le vendredi 7 janvier 2022.**

Distribution du Keleier

Ce bulletin, accompagné du calendrier 2022 de la Commune est distribué par les conseillers municipaux avant Noël.

CLSH

Versement d'un acompte de 10 000 € au CLSH au titre de l'année 2022.

Ecole Notre Dame

Versement d'un acompte de 30 000 € dans le cadre de la participation aux frais de fonctionnement de l'école Notre Dame de BODILIS. Le solde interviendra à la suite de la réunion avec la direction de l'école et les associations des parents d'élèves.





Informations municipales (suite)

Décision Modificative budgétaire

Cette décision est rendue nécessaire afin de pouvoir s'acquitter de la facture du nouveau tracteur qui sera très probablement livré avant le vote du prochain Budget Primitif en avril 2022.

Autorisation d'engagement des crédits d'investissement 2022

Pouvoir est donné au Maire de mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2022 dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2021.

Orientations budgétaires

M. le Maire fait un point sur les finances et particulièrement sur les investissements à venir en 2022 que sont la réhabilitation du complexe au terrain de football (*suite et fin*), la réhabilitation du réseau d'assainissement du complexe intégrant la Maison Pour Tous et l'atelier communal (*suite et fin*), les travaux de restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame (*suite et fin*), les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux (*suite et fin*), les travaux de viabilisation du futur lotissement communal (2^{ème} semestre 2022), le programme Voirie annuel, la réfection partielle de la toiture du 18 rue Notre Dame, le remplacement du tracteur des services techniques.

Révision de loyers

Le montant du loyer des appartements situés au 18 rue Notre Dame est revalorisé à hauteur de 303,40 et 295,09 € au 1^{er} janvier 2022.

Relais d'assistantes maternelles RPAM

La Commune de Guimiliau n'étant plus en mesure d'accueillir le relais RPAM pour donner suite à des restrictions accrues de la part de la PMI, **la Commune de Bodilis a été retenue pour accueillir ce dispositif tous les mercredis au Pôle Enfance.**

Convention territoriale globale 2022 - 2025 entre la CAF, le Conseil Départemental 29, la CCPL et les communes du territoire

Dans le cadre d'une démarche nationale, la CAF réorganise ses interventions auprès des collectivités locales en développant une démarche fondée sur le partenariat et la coopération des services de proximité mis en place pour les habitants du territoire. Ce partenariat se formalise par la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG), sur une durée de 4 ans, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025, associant la CAF, le Conseil Départemental, la CCPL et les communes du territoire. Cette CTG a vocation à remplacer les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ). Le Conseil Municipal approuve cette convention territoriale globale.

Convention de partenariat - Accès à l'outil de consultation des données DVF de l'EPF de Bretagne

L'EPF Bretagne s'est doté d'un logiciel permettant de consulter les données relatives à toutes les mutations foncières et immobilières ayant eu lieu sur le territoire breton depuis 2007. Les partenaires de l'EPF Bretagne, et en particulier les collectivités territoriales, peuvent en bénéficier gratuitement. Considérant l'intérêt pour la Commune de bénéficier de cet outil d'aide à la connaissance des marchés locaux de l'habitat et du foncier, il est proposé de conventionner avec l'EPF pour y avoir accès. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat.

Pacte fiscal et financier de la CCPL

M. le Maire fait un point sur le projet de pacte fiscal et financier de la CCPL. Cette présentation est complétée par les propos de M. Jean-Yves GUILLERM, membre de la commission « Budget - Prospective » pour donner suite à la commission communautaire.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

M. le Maire présente le long chemin qui doit mener à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui doit être arrêté **fin 2024 pour être rendu exécutoire fin 2025.**

Février

- Le 5 : Théâtre, BPTT, SMF
- Le 6 : Théâtre, BPTT, SMF
- Le 12 : Théâtre, BPTT, SMF
- Le 19 : Tournoi de Tennis de Table, BPTT, SMF

Mars

- Le 12 : Bourse aux vêtements du Centre de Loisirs, SMF
- Le 13 : Repas de l'Ecole, SMF
- Le 19 : Théâtre, la Bodilis troupe, SMF

Avril

- Les 2 et 3 : WE de solidarité
- Le 10 : Elections présidentielles, MPT
- Le 18 : Chasse à l'œuf, Stade ou SMF
- Le 24 : Elections présidentielles, MPT

Mai

- Le 7 : Tournoi des jeunes, BPFC, Stade
- Le 8 : Commémoration de l'armistice, monument aux morts
- Le 15 : Repas, Club Cyclo, Préau
- Le 26 : Tournoi des Familles de Football, BPFC, Stade
- Les 27, 28, 29 : Visite des anglais, SMF

Juin

- Le 3 : Tournoi de fin de saison, BPTT, SMF
- Le 6 : Tour de la commune à vélo, départ SMF
- Le 12 : Elections législatives, MPT
- Le 18 : Sortie barbecue du Comité de Jumelage, Préau
- Le 19 : Elections législatives, MPT

BODILIS

Calendrier des fêtes 2022

Juillet

- Le 1 : Forum des associations
- Le 3 : Jeux interquartiers, Stade

Août

- Du 13 au 15 : « Salon des 3 Hermines », MPT
- Le 15 : « Pardon du 15 août » et Repas, Spered ar vro, SMF

Septembre

- Le 3 : Breizh Cup, tournoi de football U10, BPFC, Stade
- Le 3 : Barbecue « Les Hauts du Bourg », Préau
- Le 4 : « La Bodilisienne », Bodilis VTT aventure, SMF
- Le 4 : Sortie Ameizen Mechou, Préau
- Les 23, 24 et 25 : Visite des anglais, SMF

Octobre

- Le 7 : Cuisine en fêtes, SMF
- Le 8 : Le jour de la nuit, RDV MAIRIE
- Le 15 : Repas du C.C.A.S, SMF
- Le 16 : Foire aux puces, APEL école Notre Dame, SMF

Novembre

- Le 5 : Raclette géante, Comité de Jumelage, SMF
- Le 11 : Commémoration de l'armistice, monument aux morts

Décembre

- Le 2 : Spectacle du Téléthon, SMF
- Le 25 : « Noël à Bodilis », organisé par la municipalité, SMF

Les erreurs de tri de la poubelle jaune Et si en 2022, on améliorerait notre geste du tri ? 😊

Résultat des performances de tri 2021

L'année 2021 est terminée et nous connaissons les résultats de tri de notre territoire. **Pour l'année 2021, nous avons un taux d'erreur de tri moyen de 20,49%.**

En tête des bons trieurs, avec un taux d'erreur inférieur à 15 %, nous trouvons les communes de :

Trézilidé : 11,06 %,

Sizun : 13,10 %,

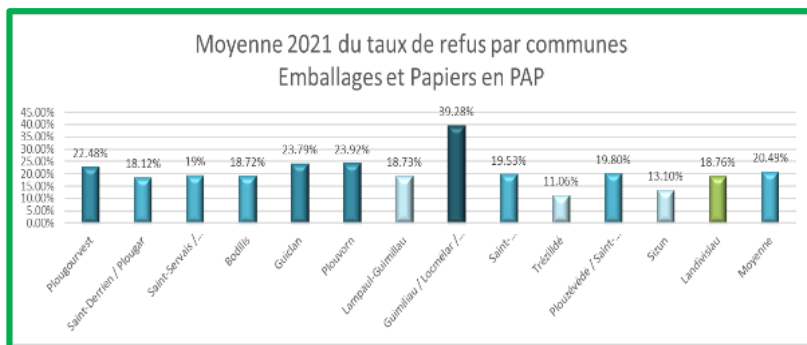
A contrario, les communes où il y a le plus d'effort à faire, avec un taux d'erreur supérieur à 20 % :

Guimiliau, Locmélard et Loc-Eguiner : 39,28 %,

Plouvorn : 23,92 %,

Guiclan : 23,79 %,

Plougourvest : 22,48 %



Les erreurs les plus fréquentes ?

Les emballages en verre => dans les colonnes vertes

Le textile sanitaire : couche, protection périodique, masque, mouchoir, sopalin, serviette papier, lingette, ... => sac d'ordures ménagères

Les emballages non vidés => on vide avant de mettre dans la poubelle jaune

Les emballages non séparés => on sépare chaque élément avant de mettre dans la poubelle jaune

Emboîter les emballages les uns dans les autres => on laisse les emballages séparés

Le bois : boîte de camembert, couverts en bois, ... => sac d'ordures ménagères

Les objets en tout genre de la maison => sac d'ordures ménagères ou déchèterie

Les piles et ampoules => dans les bacs des magasins

Le textile => dans les colonnes blanches ABI29

Les jouets => sac d'ordures ménagères ou déchèterie

Les appareils électrique ou électronique => déchèterie

Les emballages de produits de garage, bricolage ou jardinage => déchèterie



Une erreur de tri est-elle sans danger ?

Une erreur de tri peut avoir des répercussions matérielles mais aussi humaines.

Les batteries portatives, par exemple, qu'elles soient de téléphone, de visseuse ou encore de voiture (!) explosent lorsqu'elles passent dans la machine qui perce les bouteilles. Ce qui crée des départs d'incendie au centre de tri.

Les filets de cage de foot, les filets de pêche, les cordages ou encore les cassettes VHS, s'emmêlent dans les rouages des machines, les bloquent et peuvent même casser les machines. Tout comme les bouteilles de gaz...

Les emballages en verre, la vaisselle se brisent lors de la collecte, abiment les tapis, les convoyeurs et peuvent blaiser les trieurs (*tout comme les seringues*).

Une erreur de tri est-elle sans conséquence ?

Les erreurs de tri coûtent cher : double coût de traitement et le coût de réparation.

Les consignes de tri

TOUS les emballages ménagers doivent être déposés bien vidés, en vrac - sans sac - non emboîtés et biens séparés, c'est-à-dire, j'enlève l'opercule du pot de yaourt ou de la barquette de charcuterie, je sépare chaque élément du paquet de gâteau (cartonnette, film plastique et barquette plastique), j'enlève le blister des magazines et publicités avant de les jeter, ... TOUT va dans le bac jaune mais séparément, sinon ils ne pourront pas être revalorisés.

Le geste en +

Dans le bac jaune, je mets uniquement les emballages ménagers et le papier (*le papier que je lis ou sur lequel je peux écrire*).

Les emballages de produit de garage, de bricolage ou de jardinage, je les amène à la déchèterie !

A RETENIR !



Afin de permettre de connaître les bons gestes à adopter au quotidien, l'ambassadrice du tri propose aux usagers une rencontre à la Mairie de Bodilis :

le mercredi 19 janvier de 11h00 à 12h00.

Le département du Finistère connaît actuellement, comme le reste du territoire national, une dégradation de la situation sanitaire. Le taux d'incidence est passé de 30,7 pour 100 000 habitants au 27 octobre 2021 à 153 au 29 novembre 2021. Cette dégradation résulte d'une augmentation du nombre de cas, avec un taux de positivité des tests à 4 %, et se traduit par de nouvelles hospitalisations.

En conséquence et compte tenu du contexte des fêtes et rassemblements de fin d'année, le port du masque est désormais obligatoire à l'intérieur de tous les établissements recevant du public soumis au passe sanitaire, en raison de la densité de population qui s'y concentre dans un espace confiné : enceintes sportives closes ou couvertes, salles de concert ou de spectacle, discothèques, cinémas, musées, bibliothèques, foires et salons, fêtes foraines, déplacements à l'intérieur des bars et restaurants, etc.

Par ailleurs, le préfet du Finistère, Philippe MAHÉ, renforce les mesures sanitaires en imposant le port du masque dans les espaces publics extérieurs, jusqu'au 10 janvier 2022, dans les cas suivants :

- **au sein des cours de récréation des établissements scolaires, à compter de l'école élémentaire, pour les élèves de plus de 6 ans et le personnel des établissements.**
- **au sein des marchés de Noël ; dans les cas où ces marchés de Noël sont organisés dans un périmètre fermé avec un contrôle des accès, ces derniers sont soumis au passe sanitaire ainsi qu'au port du masque (pour le public comme pour les commerçants) ; en l'absence de contrôle d'accès et au regard d'une fréquentation moins dense, seul le port du masque est obligatoire (pour le public comme pour les commerçants).**
- **dans les communes de plus de 7500 habitants de 8h à 23h, selon un périmètre géographique défini en concertation étroite avec les maires :**
Brest, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Guilers, Guipavas, Landerneau, Landivisiau, Le Relecq-Kerhuon, Morlaix, Plabennec, Plougastel-Daoulas, Plouzané, Pont L'Abbé, Quimper, Quimperlé, Rosporden, Saint-Renan.

En outre, le préfet du Finistère maintient les obligations actuelles de port du masque jusqu'au 10 janvier 2022 inclus. Ces obligations s'appliquent à toute personne de onze ans ou plus circulant à pied dans les espaces publics suivants :

- **marchés de plein air, brocantes, braderies, trocs et puces, vide-greniers et ventes au déballage ; files d'attente, notamment celles constituées pour l'accès à un établissement recevant du public ; dans un rayon de cinquante mètres autour des écoles, collèges et lycées ; dans un rayon de cinquante mètres autour des gares ferroviaires, routières et maritimes, aux heures d'arrivée et de départ des véhicules de transport.**

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Cours en présentiel au lycée	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Cours en présentiel au lycée	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Hybridation au lycée selon le contexte local	- Cours en présentiel en école primaire - Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % - Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) - Limitation des regroupements importants - Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) - Limitation du brassage par niveau obligatoire - Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire - Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré - Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire - Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré - Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	Écoles : - après un cas confirmé, poursuite des apprentissages en présentiel pour les élèves testés négatifs - apprentissages à distance pour les élèves testés positifs et isolement pendant 10 jours avant retour en classe - les familles sont invitées à réaliser un nouveau dépistage au bout de 7 jours - l'apparition de trois cas confirmés parmi les élèves conduit à la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours Collèges et lycées : - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel			

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Décembre 2021

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Décembre 2021



CONTACTS ASSOCIATIONS

AMIS DE LA VIERGE NOIRE

ROLLAND Louis 02 98 68 09 43

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

CARIOU Sandra 06 22 76 58 10

BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

PAUGAM Agnès 06 64 14 90 30

BODILIS-PLOUGAR-FOOTBALL CLUB

FOUILLARD Cyrille 07 85 58 92 39

BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

BODILIS SPORTS CANINS

MOINEL Alain 06 08 01 89 68

BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

CENTRE DE LOISIRS

CORVEZ Christelle 02 98 24 80 36

Directrice 06 69 93 83 19

CLUB CYCLO

CHAPALAIN Thierry 06 31 92 06 82

CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

COMITE DE JUMELAGE

DECRET Nicole 02 98 68 15 30

COMITÉ DES FÊTES

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, directeur 02 98 68 08 22

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

LECTURE POUR TOUS

KERRIEN Jean-Luc 06 71 93 85 71

CHARLOU Mado 02 98 68 24 20

O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

LE GALL Géraldine 06 60 90 33 23

PLOUGOURVEST-PLOUGAR-BODILIS

HANDBALL

SCOUARNEC Laurent 06 73 50 01 18

RIVERAINS DE LA B.A.N

DAVESNE Daniel 06 87 59 40 78

SECOURS CATHOLIQUE

CREIGNOU Marie Denise 06 43 39 72 09

SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

"SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

JOSEPH Roger 02 98 24 76 58

AUTRES ACTIVITES PROPOSEES SUR LA COMMUNE

GYM DOUCE le vendredi.

ACCUEIL DE LOISIRS

Animation pour les enfants de 3 à 17 ans.

SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

AS DOMICILE 02 98 68 10 36

ADMR

02 98 19 11 87

HALTE GARDERIE MILLE PATTES

Accueil 3 mois - 6 ans 06 64 22 28 14



Ecole Notre Dame - Assemblée générale

Les membres de l'OGEC et de l'APEL de l'école Notre Dame de Bodilis étaient réunis en assemblée générale le mercredi 24 novembre.

Les bilans moraux et financiers pour l'année 2020-2021 ont été présentés aux parents, aux équipes pédagogiques, aux bénévoles ainsi qu'aux membres de la municipalité. Le directeur, Lionel Cornou, a présenté les différents projets éducatifs qui vont rythmer l'année scolaire avec la réalisation d'un livre sur l'eau au printemps et le voyage des élèves de CM dans les Pyrénées du 15 au 21 mai 2021.

Opération Pizza

L'APEL propose une opération de vente de pizzas fabriquées par le traiteur du Centre Leclerc de Gouesnou. Les pizzas seront vendues par les élèves de CM pour les aider à financer leur voyage de fin d'année dans les Pyrénées. La livraison se fera le vendredi 28 janvier. N'hésitez pas à passer commande !



Deux nouveaux membres ont rejoint les associations à la fin de cette assemblée.

Composition des bureaux :

Apel : Sandra Cariou, présidente ; Carole Morvan, vice-présidente ; Delphine Blonce, trésorière ; Léna Picard, secrétaire ; Gwendoline Lastennet, vice-secrétaire.

Ogec : Géraldine Le Gall, présidente, Frédéric Lannuzel, vice-président, Pauline Fagot, trésorière, Morgane Le Boulaire, secrétaire.



Club Cyclo Bodilisien



2 janvier

Groupe 1 et 2 : départ 9h, GR1, 70 kms, Kerjean, + GR2, 66 kms, Lesveoc, st méen, le Folgoët, château de Penmarch, Kerlouan, Goulven, Plouescat, Mengleuz.

Groupe 3 : 9h30, 49 kms, St Méen, Plouider, Goulven, Plouescat, Mengleuz.

Groupe 4 : 9h30 circuit à décider sur place

9 janvier

Groupe 1 et 2 : 9h, GR1, 71 kms, plougourvest, + GR2, 66 kms, Lampaul, Guimiliau, Kermat, Guiclan, Penzé, Kerlaudy, gare St Pol, Cléder, Lanveur, Berven, Plougourvest.

Groupe 3 : 9h30, 48 kms, Plouvorn, croix neuve, Penzé, Kerlaudy, Mespaul, Sainte Catherine, Berven.

Groupe 4 : 9h30 circuit à décider sur place

16 janvier

Groupe 1,2 et 3 : 9h, 50 kms, Kernoter, plougar, Lanhouarneau, gare tréfléz, Keremma, Plouescat, Kerider.

Groupe 4 : 9h30, circuit à décider sur place.

SUIVI DU POT DE LA BONNE ANNEE A 11H30 SI LA CRISE SANITAIRE LE PERMET

23 janvier

Groupe 1 et 2 : 9h, GR1, 72 kms, circuit de bodilis + GR2, 68 kms, st servais, Lanneuffret, landerneau, le Stum, le Queff, Le Tréhou, St Eloy, Sizun, landi, Tiez.

Groupe 3 : 9h30, 49 kms, Plounéventer, landerneau, le Queff, (vers Sizun), landi, Tiez.

Groupe 4 : 9h30 circuit a décider sur place

30 janvier

Groupe 1 et 2 : 9h, GR1, 72 kms, plougar, Trémagon, + GR2, 68 kms, plougourvest, Plouvorn, Sainte Catherine, Plougoulm, Cléder, Goulven, gare tréfléz, Lanhouarneau, Mengleuz.

Groupe 3 : 9h30, 47 kms, Kérider, Kernic, Plounévez, Lanhouarneau, Mengleuz.

Groupe 4 : 9h30 circuit à décider sur place



Les enfants ont écrit au Père Noël !



Jeudi, lors de l'activité d'éveil-motricité des enfants gardés par les assistantes maternelles de Bodilis et animé par David Morvan, les enfants avaient comme activité, après le rituel accueil en musique et un atelier de motricité, de préparer un courrier au père Noël avec leurs demandes de cadeaux fait de dessins, de découpages et de collages. Une fois prêts, ils sont tous aller le déposer à pied dans la boîte aux lettres du père Noël à la poste dans la mairie.



Article Télégramme - Bruno Chevalier
Photo : David Morvan

Médiathèque municipale « Lecture pour tous »

Tél. : 02 98 68 25 34. Mail : - bibliothèque.bodilis@wanadoo.fr

PERMANENCES : mercredi de 15h à 17h (nouveaux horaires, sur demande des adhérents, à partir du 1^{er} janvier)
Samedi de 10h à 12h, dimanche de 10h à 12h.
Animation enfants à partir de 9h30 le mercredi (Hors vacances scolaires).



FERMETURES EXCEPTIONNELLES samedi 1^{er} et dimanche 2 janvier.

Passage de la navette

Le prochain passage est programmé le **mercredi 19 janvier**. Nous rappelons aux adhérents qu'il est possible, tous les mois, de réserver des livres : Auteurs, Titres ou Thèmes particulier. Des magazines sont à votre disposition : Auto-plus, 60 millions de consommateurs, Paris-Match, Notre temps, Bretagne, Mode et travaux, et pour les enfants : J'aime lire et Sciences et vie junior. Des jeux changés tous les 2 mois sont également à votre disposition sur place. N'hésitez pas à en parler durant les permanences.

Nouveaux achats

Mardi soir, 19h (Gilles Legardinier)

Elynn est encore assez jeune pour avoir la vie devant elle. Pourtant, elle a souvent le sentiment que ses rêves sont derrière. Entre son couple qui s'enlise et la réalité quotidienne de son métier d'infirmière, la jeune femme a l'impression de faire du sur-place. Comment en est-elle arrivée là ? Qu'est devenue l'enfant pleine d'envies et d'espoirs qu'elle était ? ...

Romans : Le festin des Hyènes (Fabienne J.) ; L'inconnue de la Seine (Guillaume M.) ; Enfant de Salaud (Sorg C.) ; Chez Scarlett (Hervé B.) ; La Baie des Baleines (Jojo M.) ; Double Nelson (Daniel L.) ; Je revenais des autres (Mélicha D.) ; Conte de Fées (Danielle S.) ; Les dents de lait (Hélène B.) ; Les lendemains (Mélicha D.) ; Le vallon des loups (Marie B.)



L'équipe Médiathèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022 !

E KORN AR VREZONEGERIEN

Loeiz er hloerdi braz (kountet gand Loeiz ar Floc'h e-unan)

C'hoant e-nevoa Loeiz da veza didrabaz diouz an arme...

Eur yaouvez, oa roet aotre din da vond da gaoud ar medisin, keid ma vije va henseurtehd oh ober o zro er Kerfoenneg. Ar re-mañ, a yoa dija eet en hent, ha me a oa c'hoaz em hramb oh en em gempenn. Kaer em-oa diboultrenna va zae du, e chome atao tarasennet ; n'oa ket deread da vond dirag eun ofiser braz.

Ne ris nag unan na daou, mond a ris e kramb ar hloareg tosta din, ha tapoud a ris e vantell diouz an istribill.

« Bremañ », a zoñjen, « e vezin deread, hag ar vantell-mañ, bremaig pa zeuin endro, a vezo laket adarre ouz an istribill, ha ne vezo tamm e-béd falloh evid mond er-meaz e-pad eun eur. »

Setu ha me en hent, lorch ennon o vond da vale va-unan e kêr. Soñjal a reen zokén e vijen kemeret marteze evid unan euz kureed an iliz-veur.

Pa oan en em gavet e ti ar major, e oa just va aotrou er gêr. Selled a reas ouz va lizer, hag ive ouz va lagad.

« Oui, vous avez une taie centrale sur l'oeil droit, mon ami. Venez à la session de juin et je vous réformerai du service. »

Ar péz a glasken oa. Eun hanter-eur goude,

oan dizro d'ar hloerdi, eur banne glao em-oa tapet en hent. Kenta tra 'ris oa lakad ar vantell a-istribil, evel em-oa he havet, e hramb ar hloareg nesa din.

Eun tamm araog an noz, eh erruas ar baotred er hloerdi, ha pép hini d'e gramb. Me a oa em hini o lenn. Kerkent ma en em gavas va amezeg en e gramb, eh en em lakaas da dabahad, da gomz outañ e-unan, ha trumm da skei war va dor-me.

« C'est toi qui a pris ma douillette pour aller te promener en ville ? » a lavaras-eñ, eur ruster en e benn, gwasoh evid ma vije bet an tan ennañ.

« -- Oui, c'est moi qui l'ai prise pour aller voir le major. »

- C'est très bien ! Elle est propre ! Aussi je m'en vais bien vite la faire voir au Supérieur.

- Tu m'excuseras, je ne me trouvais pas...

- Pas d'excuse chez moi ! »

Hag ar paotrig, reut war e dach, a yeas war-eeun da ziskouez d'ar rener e vantell eun tamm priellet deuz an traoñ. E helle beza eun tamm kaillareg, rag eun banne glao a oa bet, hag ar vantell a oa eun tamm re hir din-me.

Ma karjen beza soñjet en dra-ze, em-bije broustet anezi, hag a-vihannoh evid diou vunutenn, em-bije he hennennet a-zoare.

BLOAVEZ MAD HA YEHEDE MAD D'AN OLL !

NEDELEG LAOUEN

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Hexagone Plomberie Chauffage

dépannages plomberie/chauffage, installations chaudières et pompes à chaleur, désembouage, création de salles de bains. 07 67 75 24 38. Lambert Bodilis.

Entreprise PERAN : Entreprise générale du bâtiment : maçonnerie, carrelage, plâtrerie, isolation intérieure, menuiseries intérieures et extérieures, rénovation et extension. 02 98 19 20 01. accueil@peran-brest.com www.constructions-peran.com

NDL RAVAL DECO : ravalement, enduit projeté, isolation thermique, peinture extérieur et intérieur. 09 53 17 04 35, 06 62 44 00 94. - ndlraval@yahoo.fr

JLZ Informatique : Réparation ordinateurs et smartphones. Création de sites web. Formations informatiques. Vente de matériel informatique. 06 85 89 54 52. jlzinformatique@gmail.com

Bart : Conseiller « Scentsy » indépendant. Parfums d'ambiance. 07 67 16 60 16. Bart.scentsy.fr

Diététicienne nutritionniste à domicile, 07 86 44 13 65, wendy.lerest@outlook.fr

AVABOIS - Menuisier plaquiste - Jonathan GAC, Traon Foenec. 06 48 22 52 18.

Aline RIOU, Agent immobilière indépendante Atymo France. 07 69 56 37 36. Aline.riou@atymo-france.com

Services à domicile : ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie. 06 76 92 62 59.

Bricolage et jardinage

En chèque emploi service. Mickaël Créac'h. 06 49 45 36 98.

Jardinier et divers autres travaux

Paiement CESU possible
02 98 67 17 85 - 06 25 33 51 32.

L'Hermine

Restaurant, plats à emporter, bar, dépôt de pain. Point retrait d'argent CMB. Menu ouvrier du lundi midi au samedi midi inclus. Samedi soir et dimanche midi sur réservation pour les groupes. Fermé le dimanche. 02 98 15 58 71. Horaires : du lundi au jeudi de 7h30 à 16h, le vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 7h30 à 14h.

La Grange du Guilar

Vente à la ferme de produits locaux. Pêche du jour Le vendredi soir. Horaires hiver : vendredi 14h00 - 19h00 ; samedi 9h30 - 12h00. 06 99 20 40 83. - www.le-boeuf-semporte.fr

Cabinet infirmier

Nathalie CREN-DARGENT. 2 rue Loeiz ar Floc'h. Permanence au cabinet les mardis et jeudis de 6h45 à 7h30 ou sur rdv. Sauf pdt les vacances scolaires. 02 98 29 86 65 - 06 83 05 31 39.

Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie

18, rue Notre Dame.
Johan TORRES, Sophie CORRE 02 98 61 33 64

Le Salon de Sophie

Coiffure femme-homme-enfant
18, rue Notre Dame, 02 98 72 50 26

Cg-informatique

Dépannage informatique pour particuliers et vente de matériels informatiques. Guillaume Cetnarowski, 2, rue de l'ancienne forge - 29400 Bodilis - 02 98 24 76 07 - 06 43 47 69 46. cg-informatique@orange.fr

Taco Pizz le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h. 06 68 87 29 29.

Le Keleier Bodilis est disponible sur le site de la commune : bodilis.org

Les articles à faire paraître dans le Keleier Bodilis sont à transmettre pour le **14 janvier 2022** à l'adresse : keleierbodilis@gmail.com